
Conférence du désarmement

2 septembre 2016

Français

Original : anglais

Lettre datée du 23 août 2016, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la Représentante permanente du Pakistan à la Conférence, transmettant le texte de la déclaration faite par M. Sartaj Aziz, Conseiller du Premier Ministre du Pakistan pour les questions relatives aux affaires étrangères, lors d'une séance d'information à l'intention des représentants des médias, tenue à Islamabad le 12 août 2016

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration faite par le Conseiller du Premier Ministre du Pakistan pour les questions relatives aux affaires étrangères, M. Sartaj Aziz, lors d'une séance d'information à l'intention des représentants des médias, tenue à Islamabad le 12 août 2016.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre soit publié et distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
à la Conférence du désarmement
(Signé) Tehmina **Janjua**

GE.16-15201 (F) 150916 190916



* 1 6 1 5 2 0 1 *

Merci de recycler



Déclaration de M. Sartaj Aziz, Conseiller du Premier Ministre du Pakistan pour les questions relatives aux affaires étrangères, lors d'une séance d'information à la presse, le 12 août 2016

1. Le Pakistan est l'un des États, avec l'Inde, qui souhaitent adhérer au Groupe des fournisseurs nucléaires, même si les deux pays n'ont pas signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).
2. Notre demande d'adhésion au Groupe des fournisseurs nucléaires repose sur : i) le désir de renforcer le régime mondial de non-prolifération ; ii) le besoin de stabilité stratégique et de conditions d'égalité en Asie du Sud ; iii) la priorité que nous accordons au développement socioéconomique et au progrès technologique du pays ; et iv) la capacité de fournir des articles figurant sur les listes des parties 1 et 2 des Directives du Groupe des fournisseurs nucléaires.
3. La demande officielle d'adhésion du Pakistan au Groupe des fournisseurs nucléaires a certes été soumise le 19 mai 2016, mais nous nous préparons à la soumettre depuis un certain temps déjà. Les efforts déployés pour mettre à niveau nos contrôles à l'exportation et notre sécurité et notre sûreté nucléaires sont bien antérieurs à notre demande.
4. Avant même de déposer officiellement sa demande d'adhésion au Groupe des fournisseurs nucléaires, le Pakistan s'est employé avec ardeur, sur le plan diplomatique, à gagner un soutien en faveur de sa tentative d'obtenir son intégration dans les régimes multilatéraux de contrôle des exportations. La question a été au premier plan de nos visites bilatérales et des contacts bilatéraux que nous avons eus régulièrement avec tous les pays importants.
5. Notre intense activité de lobbying a porté ses fruits. Nos arguments en faveur d'une démarche fondée sur des critères, et les incidences que toute exemption accordée spécifiquement à l'Inde aurait sur la stabilité stratégique en Asie du Sud et sur le devenir du régime de non-prolifération, ont été admis par plusieurs pays du Groupe des fournisseurs nucléaires.
6. Le Pakistan est convaincu du bien-fondé de sa demande d'adhésion. Ses contrôles à l'exportation sont pleinement harmonisés avec ceux du Groupe des fournisseurs nucléaires, du Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM) et du Groupe de l'Australie. Le Pakistan a pris des mesures de grande ampleur pour renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires. Plus récemment, il a pris trois mesures importantes, consistant en : i) une déclaration publique sur un moratoire sur les essais nucléaires ; ii) la ratification de l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires ; et iii) la déclaration de l'adhésion aux Directives du Groupe des fournisseurs nucléaires.
7. Le Pakistan est déterminé à ne pas transférer d'armes nucléaires à d'autres États et à ne pas apporter son aide pour l'acquisition d'armes nucléaires. Les Principes directeurs du Pakistan en matière de contrôle des exportations stratégiques exigent les garanties nécessaires pour toutes les matières pertinentes dans l'État qui les reçoit. Cela implique un impératif de garanties complètes pour tous les États qui ont l'obligation légale d'appliquer ces garanties. Le Pakistan n'a cessé aussi de soutenir l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires par l'engagement de négociations sur le désarmement à la Conférence du désarmement. **Il convient aussi de noter que les mesures mises en place par le Pakistan sont conformes aux dispositions de l'article premier, du paragraphe 2 de l'article III et de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi qu'aux objectifs que le Groupe des fournisseurs nucléaires s'est efforcé de promouvoir.**

8. Le Pakistan n'a cessé de soutenir le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Il a voté en faveur du Traité lors de son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1996. Le Pakistan a déclaré un moratoire unilatéral sur de nouveaux essais. **Le Pakistan est disposé à envisager de transformer son moratoire unilatéral en un arrangement bilatéral avec l'Inde relatif à la non-réalisation d'essais nucléaires.**

9. La question de l'adhésion au Groupe des fournisseurs nucléaires ne saurait être dissociée de la prise en compte de la stabilité stratégique dans la région. En 2008, le Groupe a manqué l'occasion de contribuer à l'adhésion simultanée du Pakistan et de l'Inde aux critères de non-prolifération, dans le cadre d'un accord global, qui aurait favorisé la retenue et la stabilité dans la région.

10. Le Pakistan nourrit l'espoir que, sur la question de l'adhésion, les procédures et modalités en place au sein du Groupe des fournisseurs nucléaires pour les discussions ne seront pas, une fois encore, contournées pour adopter de façon précipitée un accord d'exemption pour un pays spécifique, au mépris des objectifs de non-prolifération.

11. L'adhésion du Pakistan au Groupe des fournisseurs nucléaires servira les objectifs de non-prolifération du Groupe en ce que, ainsi, un État doté de capacités de fourniture de matières et technologies nucléaires rejoindra le Groupe et respectera les Directives et meilleures pratiques du Groupe en matière de fourniture de produits, biens, matières, technologies et services soumis à contrôle.

12. Dépourvu d'énergies fossiles et étant l'un des pays les plus exposés aux effets des changements climatiques, le Pakistan est contraint d'accroître la part des énergies propres, y compris l'énergie nucléaire, dans le bouquet énergétique national. Le Plan en faveur de la sécurité énergétique du Pakistan comporte un Programme de production d'énergie nucléaire qui prévoit une augmentation conséquente de la part de l'énergie nucléaire d'ici à 2050 pour répondre aux futurs besoins d'une population et d'une économie en pleine croissance. L'exécution dudit programme offrira des possibilités de coopération au niveau international sous le régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le Pakistan attend avec grand intérêt la levée des obstacles qui lui permettra d'accéder de façon équitable à la coopération nucléaire civile internationale, pour le bien de tous.

13. Le Pakistan compte continuer de faire état de ses qualifications, qu'il a acquises grâce à son expérience sur le plan technique, à ses compétences et à son engagement bien connu en faveur de la non-prolifération, et de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

14. La Troïka du Groupe des fournisseurs nucléaires est officiellement invitée à se rendre au Pakistan pour y bénéficier d'une séance d'information approfondie sur les qualifications du pays. En outre, le Pakistan appréciera toute possibilité qui lui sera offerte de nouer des contacts, sur un mode bilatéral, avec les pays du Groupe des fournisseurs nucléaires qui le souhaitent, dans l'optique de leur exposer dans le détail le bien-fondé de sa demande d'adhésion.